

	Département de l'Isère		République française	Envoyé en préfecture le 09/04/2025
	N° 2025 - 21	EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		Reçu en préfecture le 09/04/2025 Publié le 10/04/2025 ID : 038-213801145-20250403-202521-DE
03/04/2025	Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 du SPA Budget annexe - Service Pôle Animation			

Nombre de conseillers : 15  
 En exercice : 15  
 Présents : 12  
 Votants : 12 + 1 pouvoir

L'an deux mil vingt-cinq, le trois avril,

Le Conseil municipal de la commune de Clonas sur Varèze, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de la maison des Platanes, Maison commune temporaire, sous la présidence de M. Régis VIALLATTE, Maire.

Date de la convocation : 18/03/2025.

Convocation adressée aux membres du Conseil municipal le 18/03/2025 par messagerie.

**Présents :** AIME Jean-Claude (pouvoir de Vincent Choron). COLANGELI Muriel. CONTRERAS Joseph. CRUYPENNINGCK Bruno. DEYRIEUX Caroline. DUMAS Christophe. HAYART Dominique. LEMAITRE Sylvie. ROZELIER Arlette. VALLATTE Régis. DUGUA Véronique (arrivée à 18h08). DULONG Aurélie (arrivée à 18h43).

**Excusés :** BARREL Natacha. CHORON Vincent (pouvoir à Jean-Claude Aime - arrivera à 20h08).

**Absent :** MERNISSI Chakib.

Le pouvoir a été déposé en application de l'article L.2121-20 du code général des collectivités territoriales.

Le Conseil, réuni au nombre prescrit par l'article 50 de la loi du 5 avril 1884, nomme Mme Arlette Rozelier, secrétaire de séance.

M. le Maire expose au Conseil municipal que dans le souci de sauvegarder l'indépendance de l'assemblée délibérante et bien qu'il puisse participer à la discussion de ses comptes et qu'il doive quitter l'assemblée délibérante au moment du vote de son Compte Financier Unique (CFU), il demande que le Conseil municipal élise son Président.

Les membres du Conseil municipal sont donc invités à élire un Président de séance pour le vote du CFU 2024 du « Service Pôle Animation » (SPA),

**Considérant** la nécessité pour M. VIALLATTE Régis, Président de la séance du Conseil afférente au vote du CFU 2024 du SPA, de se retirer au moment du vote,

**Considérant** la candidature de M. Dominique HAYART,

**Le Conseil municipal,**

**Désigne** M. Dominique HAYART Président de séance pour le vote du CFU 2024 du SPA.

Le Président présente les résultats du CFU 2024 du SPA, section par section. :

SPA 2024	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	61 950.67 €	2 925.06 €	64 875.73 €
Dépenses	-52 285.08 €	-35 725.54 €	-88 010.62 €
Résultat 2024	9 665.59 €	-32 800.48 €	315 937.11 €
Report 2023	15 901.15 €	298 524.46 €	314 425.61 €
Résultat de clôture 2024	25 566.74 €	265 723.98 €	291 290.72 €

**Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-14,

**Vu** le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe « Service Pôle Animation »,

**Considérant** que le CFU se substitue au Compte Administratif et au Compte de Gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

**Considérant** que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents,

**Considérant** que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,  
**Considérant** les éléments susvisés,

**Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,** M. le Maire n'ayant pas pris part au vote,

- **Approuve** le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe « Service Pôle Animation »
- **Donne pouvoir** à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,  
Extrait certifié conforme par le Maire,  
A Clonas sur Varèze, le 7 avril 2025,

Le Maire,  
Régis VIALLATTE



La secrétaire,  
Arlette ROZELIER

A blue ink signature of Arlette Rozelier, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

5210

SPA

38114

SCE POLE ANIMATION CSV/SME

Code INSEE

Collectivité

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15  
 Nombre de membres présents : 12  
 Nombre de suffrages exprimés : 11 + 1 pouvoir  
 VOTES : Pour 11  
 Contre 0  
 Abstentions 0  
 Date de convocation : 18/03/2025

Présenté par le *Président,*

A Clonas sur Varèze , le 03/04/2025

Le Maire



Délibéré par le Conseil municipal

réuni en session ordinaire

A Clonas sur Varèze , le 03/04/2025

le Conseil municipal

AIME Jean-Claude	<i>[Signature]</i> Pouvoir de V. Choron
BARREL Natacha	Excusée
CHORON Vincent	<i>[Signature]</i> Pouvoir à JC. Arige
COLANGELI Muriel	<i>[Signature]</i>
CONTRERAS Joseph	<i>[Signature]</i>
CRUYPENINCK Bruno	<i>[Signature]</i>
DEYRIEUX Caroline	<i>[Signature]</i>
DUGUA Véronique	<i>[Signature]</i>
DULONG Aurélie	<i>[Signature]</i>
DUMAS Christophe	<i>[Signature]</i>
HAYART Dominique	<i>[Signature]</i>
LEMAITRE Sylvie	<i>[Signature]</i>
MERNISSI Chakib	Absent
ROZELIER Arlette	<i>[Signature]</i>
VIALLATTE Régis	<i>[Signature]</i>

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 10/04/2025

ID : 038-213801145-20250403-202521-DE



Certifié exécutoire par le Maire  
et de la publication, le

, compte tenu de la transmission en

A

Clonas sur Varèze

, le

07/04/2025

